



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Busnet

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Busnet

Nom chimique

Numéro du produit 014-20

.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien. - Nettoyant de sol

Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1C - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

.

Busnet

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi; R36/38

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P280 Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

Contient

Pine Oil, PROPANE-2-OL, HYDROXYDE DE SODIUM

Etiquetage des détergents

5 - < 15% agents de surface anioniques

Mentions de mise en garde supplémentaires

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Pine Oil	10-15%
Numéro CAS: 94266-48-5	Numéro CE: 304-455-9
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Skin Irrit. 2 - H315	Xi;R38. R43,R52/53.
Eye Irrit. 2 - H319	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Chronic 2 - H411	

Busnet

PROPANE-2-OL 5-10%		
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx
Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.		
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Xi;R36 R67	

HYDROXYDE DE SODIUM 1-2%		
Numéro CAS: 1310-73-2	Numéro CE: 215-185-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-xxxx
Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.		
Classification Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) C;R35	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
Contact oculaire	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

Busnet

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Gaz ou vapeurs irritants. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient.

Busnet

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

PROPANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Pine Oil (CAS: 94266-48-5)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

DNEL Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m³
 Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m³
 Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour

PNEC - Eau douce; 140.9 mg/l
 - Eau de mer; 140.9 mg/l
 - rejet intermittent; 140.9 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 552 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg
 - STP; 2251 mg/l
 - Sol; 28 mg/kg

HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

DNEL Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

Busnet

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.
Protection des mains	Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.
Autre protection de la peau et du corps	Prévoir une fontaine oculaire.
Mesures d'hygiène	Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux. Gel coloré.
Couleur	Jaune.
Odeur	Pine
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	pH (solution concentrée): ~ 13.0 pH (solution diluée): ~ 11.0 @ 1%
Point de fusion	~ 0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	~ 100 @°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'évaporation	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non applicable.
Densité de vapeur	Non applicable.
Densité relative	~ 1.000 @ @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	~ 14,000 cSt @ 20°C
Propriétés comburantes	Non applicable.

Busnet

Commentaires Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatil Ce produit contient au maximum 190 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Non applicable. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse. Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine Scientifiquement injustifié.

pH extrêmes $\geq 11,5$. Corrosif.

Information générale Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Pas d'effet spécifique à long terme connu. Aucun effet aigu ou chronique spécifique sur la santé n'est noté, mais ce produit chimique peut toujours avoir des effets néfastes sur la santé en général ou pour les personnes ayant des problèmes de santé actuels ou latents.

Voie d'exposition Contact cutané et/ou oculaire.

Busnet

Symptômes Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Considérations médicales Affections cutanées et allergies.

Informations toxicologiques sur les composants

Pine Oil

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

PROPANE-2-OL

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 840,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 164,0

Espèces Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Inhalation Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

Ingestion Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact cutané Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

HYDROXYDE DE SODIUM

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 000,0

Espèces Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Busnet

Exposition répétée STOT rép.	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.
Voie d'exposition	Absorption cutanée Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.
Organes cibles	Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. Le produit ne contient pas d'agents complexants organiques avec un niveau de COD < 80% après 28 jours. Le produit ne contient pas d'halogène organiquement lié.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

HYDROXYDE DE SODIUM

Écotoxicité Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson	Indéterminé. CL ₅₀ , 96 hours: mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	Indéterminé. CE ₅₀ , 48 hours: mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Indéterminé.
Toxicité aiguë - microorganismes	Indéterminé.
Toxicité aiguë - terrestre	Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

Pine Oil

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 54.8 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 24.5 mg/l, Daphnia magna

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 hours, 96 heures: ~ 9640 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

Busnet

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , >: > 1000 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 hours, 72 heures: > 1000 mg/l, Scenedesmus subspicatus
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , >: > 1000 mg/l, Boues activées

HYDROXYDE DE SODIUM

Toxicité aiguë - poisson	LC50, 48 hours, 48 heures: ~ 189 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote) CL ₅₀ , 96 hours: 125 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours, 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna CE ₅₀ , 48 hours: 40-240 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Inconnu.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(ont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.
-------------------------------------	---

Informations écologiques sur les composants

Pine Oil

Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable.
-------------------------------------	-------------------------------

PROPANE-2-OL

Persistance et dégradabilité	Le produit devrait être biodégradable.
Biodégradation	Degradation (%) - 95: 21 jours
Demande biologique en oxygène	~ 1171 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène	~ 2294 g O ₂ /g substance

HYDROXYDE DE SODIUM

Persistance et dégradabilité	Le produit contient uniquement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables. Le produit est potentiellement dégradable.
Stabilité (hydrolyse)	Non applicable.
Demande biologique en oxygène	~ 0 g O ₂ /g substance

Busnet

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

Pine Oil

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

PROPANE-2-OL

Bioaccumulative potential Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 0.05

HYDROXYDE DE SODIUM

Bioaccumulative potential Le produit n'est pas bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

Pine Oil

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

PROPANE-2-OL

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption Sol - Koc: ~ 1.1 @ °C

Constante de Henry 0.00000338 atm m³/mol @ 25°C

HYDROXYDE DE SODIUM

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Constante de Henry Le produit contient majoritairement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Busnet

HYDROXYDE DE SODIUM

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Traiter les grandes quantités dans une usine appropriée ou évacuer par un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1719

N° ONU (IMDG) 1719

N° ONU (ICAO) 1719

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE , N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM)

Nom d'expédition (IMDG) LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE , N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 8

Risque subsidiaire ADR/RID

Etiquette ADR/RID 8

Classe IMDG 8

Etiquette IMDG

Classe/division ICAO 8

Risque subsidiaire ICAO

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Busnet

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG 18. Alcalis

EmS F-A, S-B

Code de consignes d'intervention d'urgence 2R

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 80

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Classification de danger pour l'eau WGK 2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.
www.autosmartinternational.com
rbutler@autosmart.co.uk
Tel +44 (0)1543 481616

Busnet

Date de révision	15/05/2015
Révision	8
Remplace la date	25/09/2014
Statut de la FDS	Approuvé.
Phrases de risque dans leur intégralité	R11 Facilement inflammable. R35 Provoque de graves brûlures. R36 Irritant pour les yeux. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R38 Irritant pour la peau. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H290 Peut être corrosif pour les métaux. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.